

NOTE A L'ATTENTION DES ADHERENTS

LICENCIES

Renouvellement de Licence

Le moment est venu du renouvellement des licences (Licence COC Cyclospor).

Lisez attentivement cette note et suivez les instructions

Renouvellement de licence :

Les dossiers de renouvellement seront à remettre au responsable des licences, Laurent Tremoulet, en ouverture de l'AGO du 2 Octobre prochain soit à partir de 16h.

Documents à fournir :

- Fiche de renseignements C.V : uniquement en cas de changement dans vos coordonnées personnelles (adresse, mail, téléphone...)
- Pour l'activité compétition : un **certificat médical** de moins de 3 mois autorisant la pratique du cyclisme en compétition
- Pour l'activité Cyclotourisme : l'**attestation** attachée au questionnaire **santé** joint en annexe à la présente note dûment datée et signée (le questionnaire lui-même est à conserver par vous)
- Un chèque de **80** euros pour l'activité cyclotourisme ou un chèque de **100** euros pour l'activité compétition UFOLEP établi à l'ordre du C.O Carnon Cyclospor. (majoré éventuellement du coût de l'option de garanties complémentaires choisie)
- Une enveloppe timbrée à votre adresse (pour le retour de votre licence)

La demande de licence Ufolep elle-même est en la possession de Laurent Tremoulet. Vous aurez à la compléter et à la signer sur place le jour de l'AGO.

Exceptionnellement, pour ceux qui ne pourront être présent à l'AGO, l'ensemble du dossier devra être envoyé par courrier à :

Laurent TREMOULET

2 rue du Muguet

34110 MIREVAL

Tél: 06 74 52 49 61 Mail : levrp34@gmail.com

Vous devez au préalable lui demander de vous envoyer la demande de licence Ufolep qu'il vous conviendra de compléter, dater et signer. N'oubliez pas de cocher la case de garanties complémentaires si vous y souscrivez et la case relative au questionnaire santé. (page 2)

ASSURANCE

L'assurance (AXA) attachée à la licence est une assurance minimale.

Compte tenu des assez nombreuses chutes et blessures observées chaque année, je vous invite, à vérifier, éventuellement auprès de votre propre assureur si des compléments d'assurance peuvent vous être garantis en cas de chutes, blessures arrêts de travail ou encore bris de matériel.

Si l'un de vous a des infos intéressantes sur le sujet ne pas hésiter à les faire connaître.

Vous pouvez aussi souscrire aux garanties complémentaires proposées par l'Ufolep. (voir cadre Assurance des activités Ufolep)

- Pour l'option 1 ajoutez 15 € au coût de la licence
- Pour l'option 2 ajoutez 30 € au coût de la licence

Nouvelles adhésions

Si vous avez connaissance de cyclos souhaitant adhérer nouvellement au COC, communiquez à Laurent Tremoulet leurs coordonnées. Ils seront individuellement contactés et toutes les précisions utiles leur seront données pour la constitution de leur dossier.

Ils peuvent aussi s'ils le désirent contacter directement Laurent Tremoulet.

Laurent Tremoulet, Responsable des licences